

Conditions d'utilisation de la documentation électronique

I. Droits de propriété intellectuelle et champ d'application

Le fichier que vous avez choisi est soumis à des règles de protection. Festo ou des tiers possèdent des droits de propriété sur cette documentation électronique, que Festo met à disposition sur des supports de données portables ainsi que sur Internet et/ou Intranet, toujours dénommée ci-après « documentation électronique ». Si des tiers disposent de droits entiers ou partiels sur cette documentation électronique, Festo dispose des droits d'utilisation correspondants.

Festo autorise l'utilisateur à l'utiliser dans les conditions suivantes :

1. Champ d'application

a) L'utilisateur de la documentation électronique est autorisé à l'utiliser à ses propres fins exclusivement internes ainsi que dans le cadre de sa propre machine et de la documentation système de l'utilisateur.

b) À l'exception du logo Festo, l'utilisateur est autorisé à utiliser des images et des textes de la documentation électronique pour créer sa propre documentation de machine et d'installation. L'utilisation du logo Festo nécessite l'approbation écrite de Festo.

L'utilisateur doit s'assurer lui-même que les images et le texte utilisés correspondent à la machine/installation ou au produit.

c) En cas d'ambiguïté quant au contenu de la documentation électronique, l'utilisateur est tenu de demander des éclaircissements à Festo.

2. Avis de droit d'auteur

Chaque « document électronique » contient un avis de droit d'auteur. Cet avis doit être inclus dans chaque copie et chaque impression ainsi que dans le cadre de la documentation de la machine et de l'installation de l'utilisateur.

3. Transfert de l'autorisation d'utilisation

L'utilisateur peut intégralement transférer son droit d'utilisation à un tiers dans toute son étendue et avec les restrictions des conditions énumérées aux clauses 1 et 2. Le tiers doit être expressément informé des présentes conditions d'utilisation.

II. Exportation de documentation électronique

La documentation électronique est soumise aux lois de contrôle des exportations et aux lois relatives à l'exportation de différents pays, en particulier aux lois, réglementations et instructions de la République Fédérale d'Allemagne, de l'UE et des États-Unis d'Amérique. L'utilisateur s'engage à ne pas exporter la documentation électronique vers des pays ou des personnes physiques ou morales pour lesquels des interdictions d'exportation s'appliquent conformément aux lois, réglementations ou instructions correspondantes en matière d'interdiction d'exportation applicables.

III. Versions / perfectionnements

Les produits Festo sont perfectionnés sur le plan matériel et logiciel. La version du matériel et, le cas échéant, du logiciel du produit figure sur la plaque signalétique du produit. Festo ne garantit en aucun cas que la documentation électronique concorde avec chaque version de matériel et de logiciel du produit. La documentation Festo imprimée jointe au produit fait uniquement foi pour ce qui est de la version de matériel et de logiciel correspondante du produit et de la documentation électronique.